

BÂTIR L'ÉGALITÉ CITOYENNE



Ugo Bellagamba, mardi 30 novembre 2021, Lille

Note d'intention

L'égalité

citoyenne est l'une des constantes de l'utopie les mieux établies, depuis le texte fondateur de Sir Thomas More jusqu'à l'Icarie d'Étienne Cabet, et, le plus souvent elle est adossée à l'existence d'un système éducatif que détaillent très précisément les auteurs. De fait, il ne saurait y avoir de véritable citoyenneté sans l'apprentissage des vertus de la cité. Toutefois, à l'heure où sont remis en cause les mécanismes de l'État démocratique contemporain, le corpus utopique a-t-il encore quelque chose à nous apprendre ? Faut-il en revenir à la citoyenneté antique, libre de toute forme de représentation ? Une citoyenneté de devoirs est-elle vraiment préférable à celle des premiers libéraux du XIXème siècle ? À travers l'étude des idéaux égalitaires de l'utopie, nous pouvons mieux étalonner nos aspirations.

Aux textes, citoyen(ne)s !



**PROLÉGOMÈNES : LES REPÈRES ANTIQUES
OU LES DEVOIRS DE LA CITOYENNETÉ**

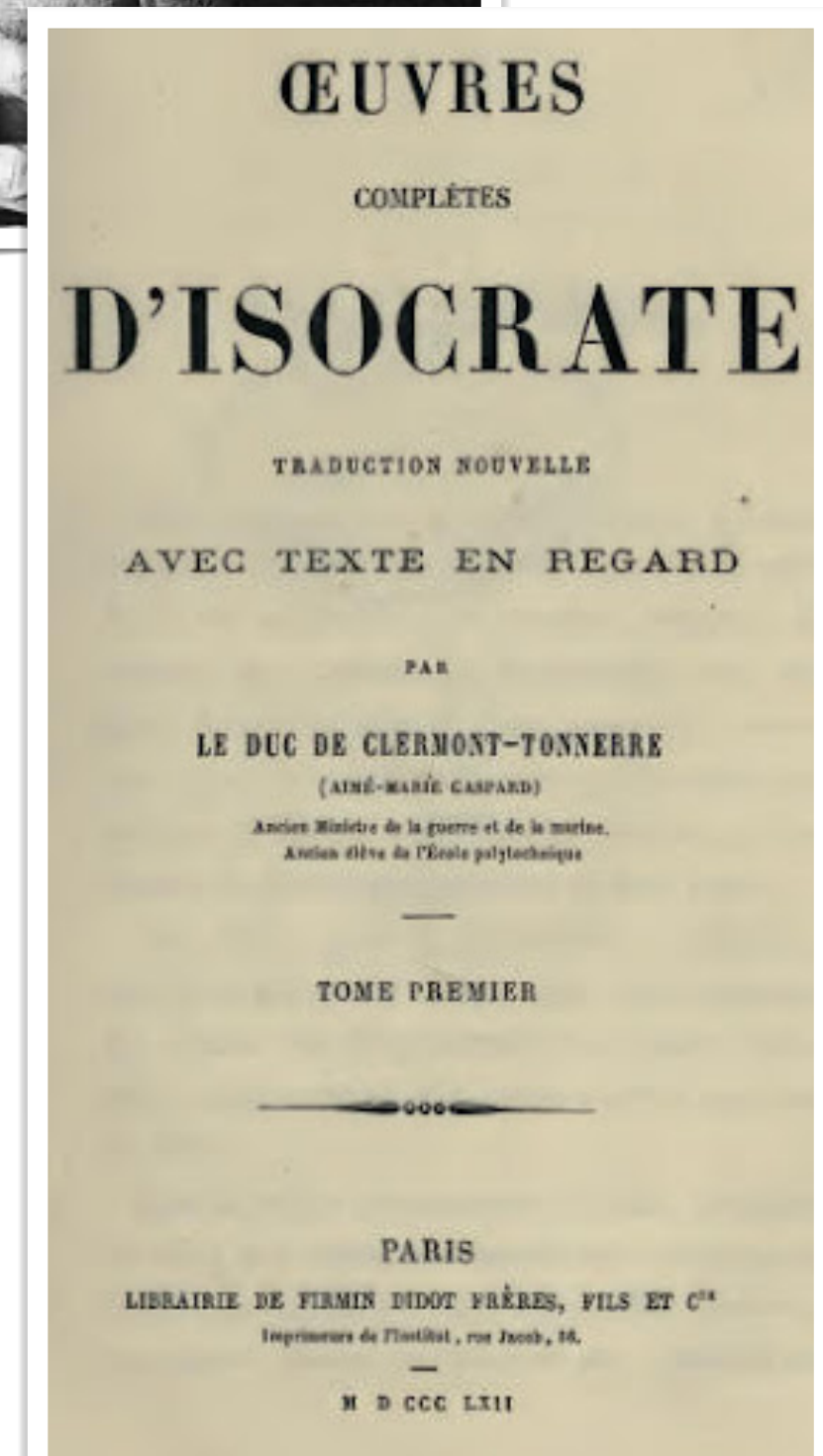
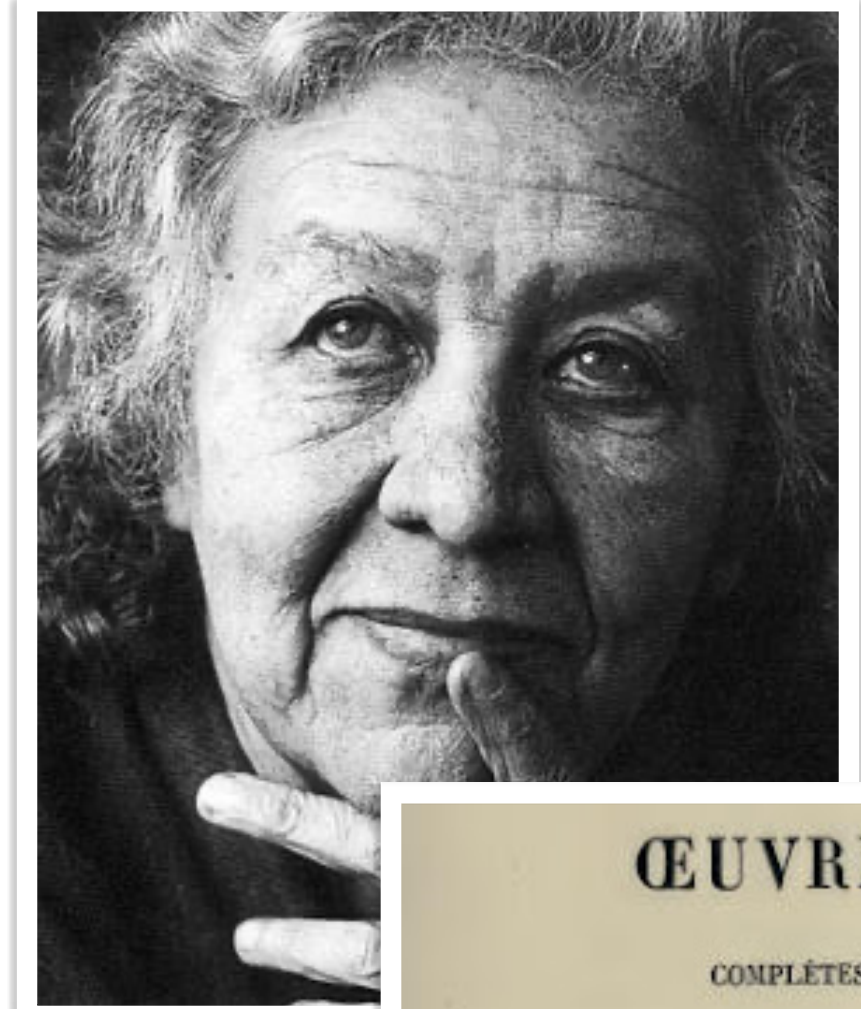
Isocrate : l'égalité de parole avant tout !

Comme le relève à juste titre Jacqueline de Romilly, dans son étude *Les Grands sophistes dans l'Athènes de Périclès*, la base de la démocratie grecque repose entièrement sur une double égalité citoyenne, prônée par Isocrate, qui fut le père d'une école de rhétorique en 393 avant notre ère :

> **l'isonomia** : l'égalité des citoyens devant la loi.

> **l'iségoria** : l'égalité du temps de parole des orateurs.

Ce qui le poussa à fustiger la dérive populiste de la démocratie athénienne, après Périclès, dans le *Panégyrique*, où il appelle au retour d'une démocratie aréopagitique.





L'origine de l'Égalité selon platon



Idées ≠ Sens
Idées > Sens

La nature des âmes est également partagée par hommes et femmes

LA
REPUBLICQUE
DE PLATON,
OU
DIALOGUE
SUR LA JUSTICE.
Divisé en dix Livres.
TOME PREMIER.



A PARIS,
Chez BROCAS & HUMBLOT, Libraires,
rue S. Jacques, entre la rue des Mathu-
rins & S. Benoît, au Chef S. Jean.

M. DCC. LXII.
Avec Approbation & Privilège du Roi,



**PREMIER TEMPS : DES UTOPIES MODERNES
À L'IDÉAL DES LUMIÈRES**

Sir Thomas More, L'utopie (1516)



« Le centre de chaque cité est occupé par un marché où les objets confectionnés par chaque ménage sont acheminés et répartis par espèces dans des magasins. Chaque père de famille vient là demander tout ce dont il a besoin pour lui et les siens et il l'emporte sans paiement »

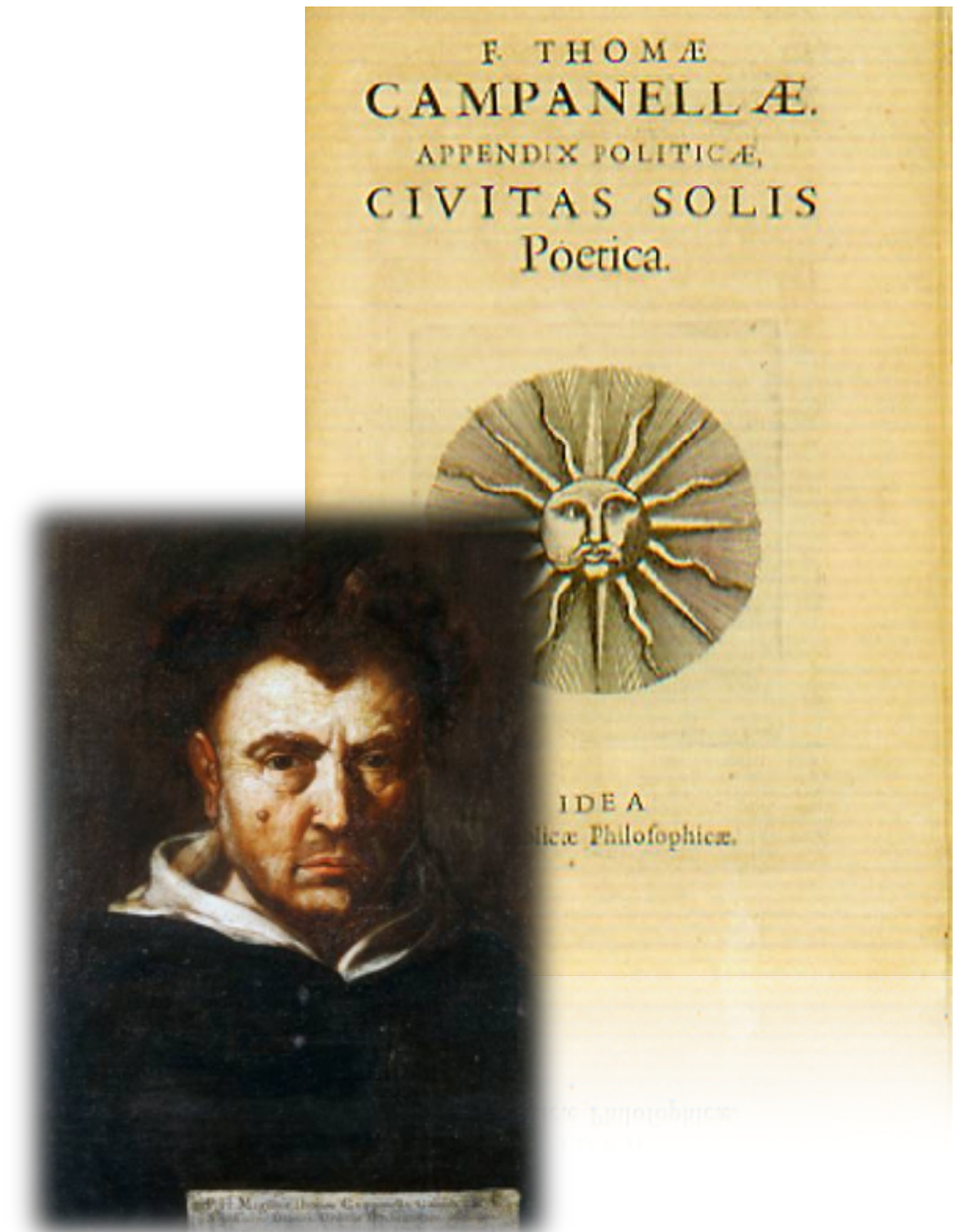
« Une seule industrie est commune à tous, hommes et femmes, c'est l'agriculture (...) Ils ont à la campagne, au milieu des champs, des demeures bien situées, équipées de tous les éléments aratoires. Les citadins y viennent habiter à tour de rôle car le ravitaillement ne doit pas souffrir de l'inexpérience des nouveaux venus

« Le bonheur pour eux (...) réside dans le plaisir droit et honnête vers lequel notre nature est entraînée, comme vers son bien suprême. Ils définissent la vertu comme une vie conforme à la nature »

Tommaso Campanella, La Cité du Soleil (1602)

« Sur un autel, se trouvent « deux mappemondes de grande taille, l'une qui représente le ciel tout entier et l'autre la terre. Sur la nef centrale, sont peintes « les grandes étoiles du firmament, désignée chacune, en trois vers, par son nom et l'influence qu'elle exerce sur les choses terrestres ».

« L'enfant est remis, comme les autres entre les mains des maîtresses si c'est une fille, des maîtres si c'est un garçon. Ils apprennent l'alphabet, s'exercent à marcher, courir, lutter et comprendre les fresques historiées »



Marie de Gournay, Égalité des homme et des femmes (1632)

« Platon à qui nul n'a débattu le titre de divin, et conséquemment Socrate son interprète assignent [aux femmes] mêmes droits, facultés et fonctions, en leurs Républiques et partout ailleurs (...)

« Que si les dames arrivent moins souvent que les hommes, aux degrés d'excellence, c'est merveille que le défaut de bonne instruction les garde d'y pouvoir arriver du tout (...)

« Finalement si l'Écriture a déclaré le mari, chef de la femme, la plus grande sottise que l'homme peut faire, c'est de prendre cela pour passe-droit de dignité.



Denis Diderot et l'Encyclopédie (1751-1784)

“ *Toute cité a deux origines : l'une philosophique, l'autre historique* »

“ *Le mot cité désignait anciennement un État...* »

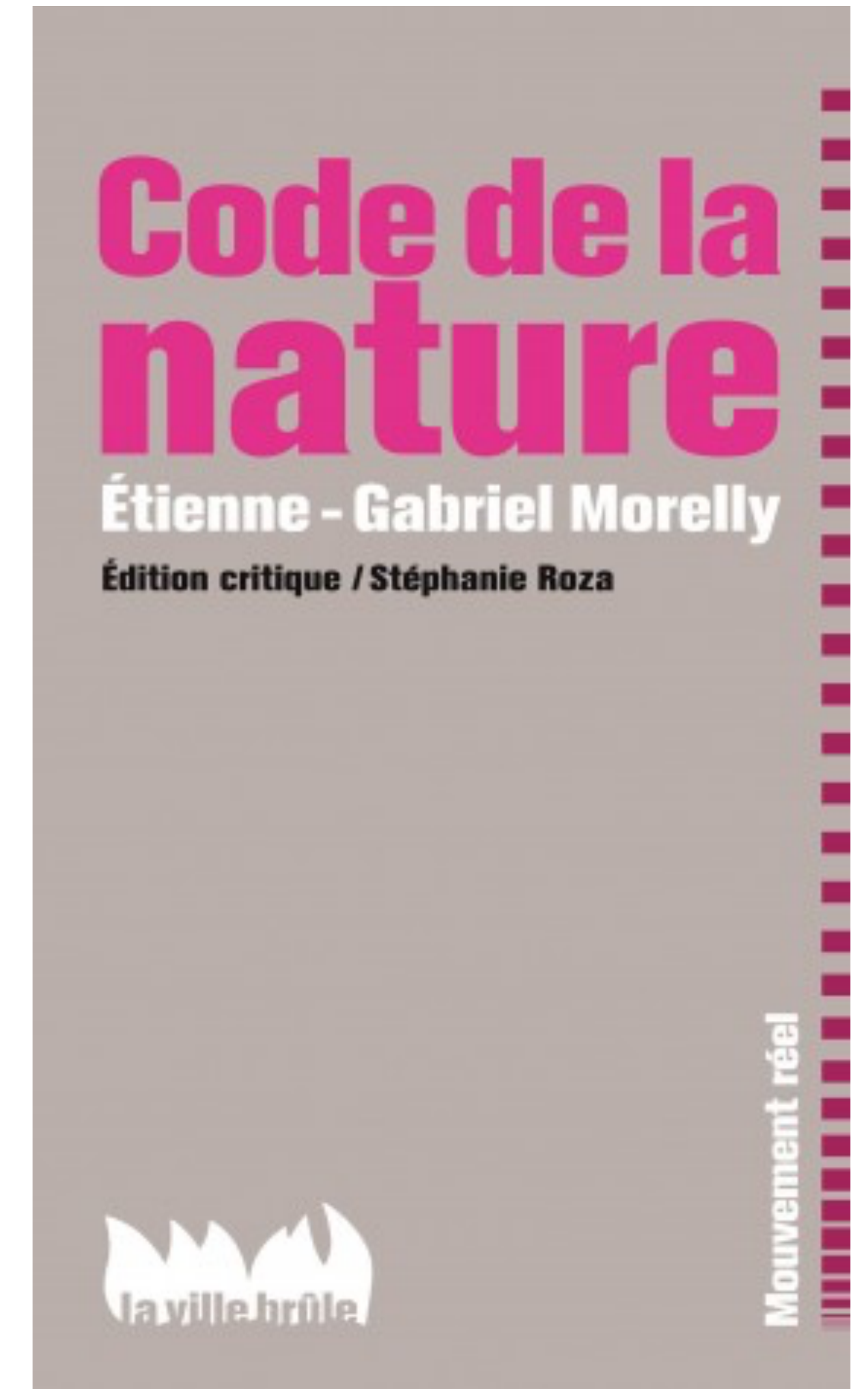
“ *Le nom de citoyen ne convient ni à ceux qui vivent subjugués ni à ceux qui vivent isolés* »



L'abbé Morelly, le Code de la nature (1755)

« Tout citoyen sera homme public, sustenté, entretenu et occupé aux dépens du public (...), conformément aux lois distributives »

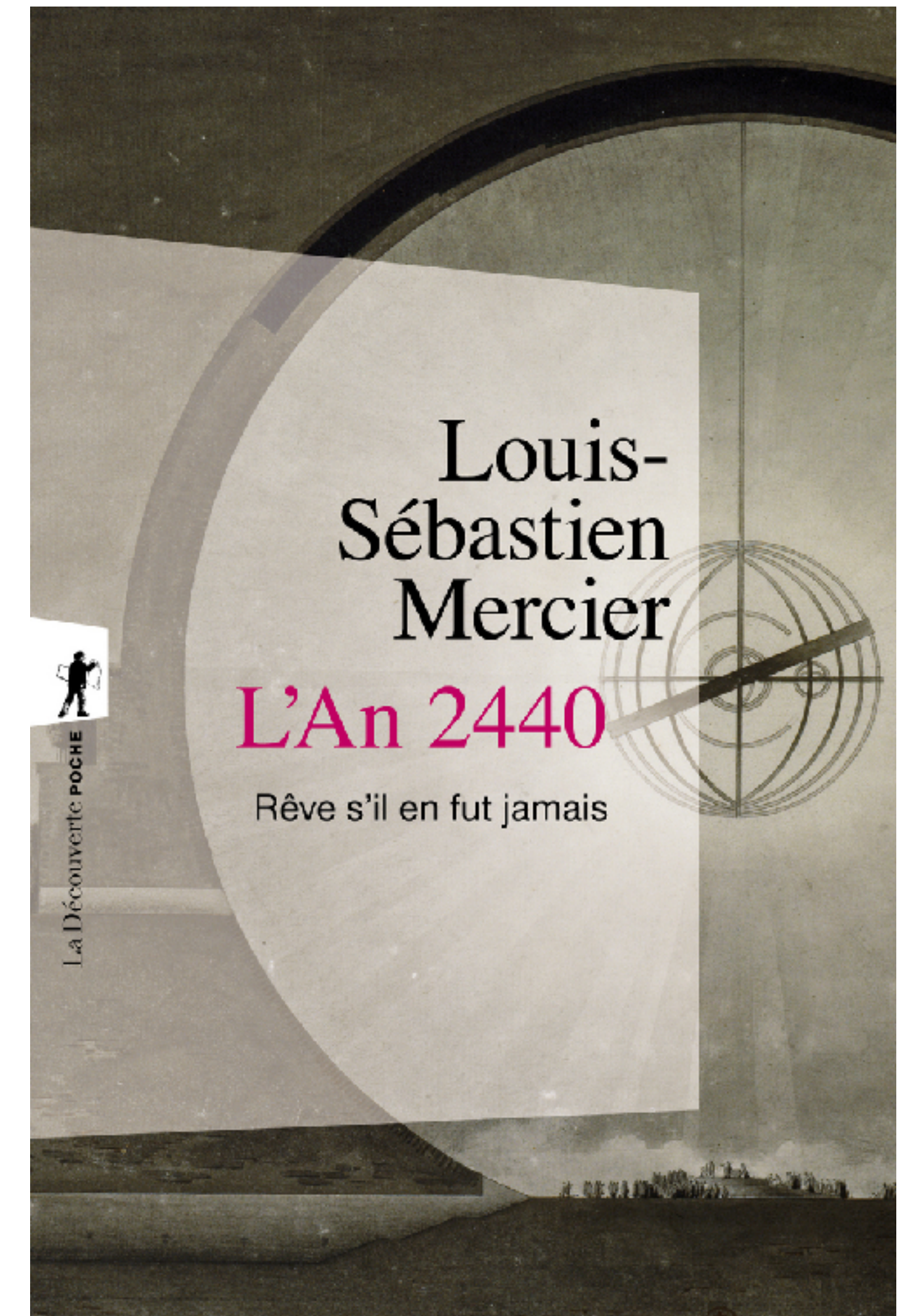
« Rien ne se vendra, ni ne s'échangera entre citoyens. Si quelqu'un a besoin de pain, il ira s'en fournir pour un temps marqué chez celui qui le fait... »



Louis-Sébastien Mercier, l'an 2440 (1771)

« Le prince, qui respecte l'humanité, ne fait point travailler trois cent hommes pour donner à manger à douze personnes (...) Il emploie ses richesses à nourrir ceux qui ont faim »

« De votre temps, à la honte de la raison, on écrivait puis on pensait. Nos auteurs suivent une marche toute opposée : nous avons immolé ces auteurs qui ensevelissaient leurs pensées sous un amas prodigieux de mots ou de passages. Rien n'égare plus l'entendement que des livres mal faits »

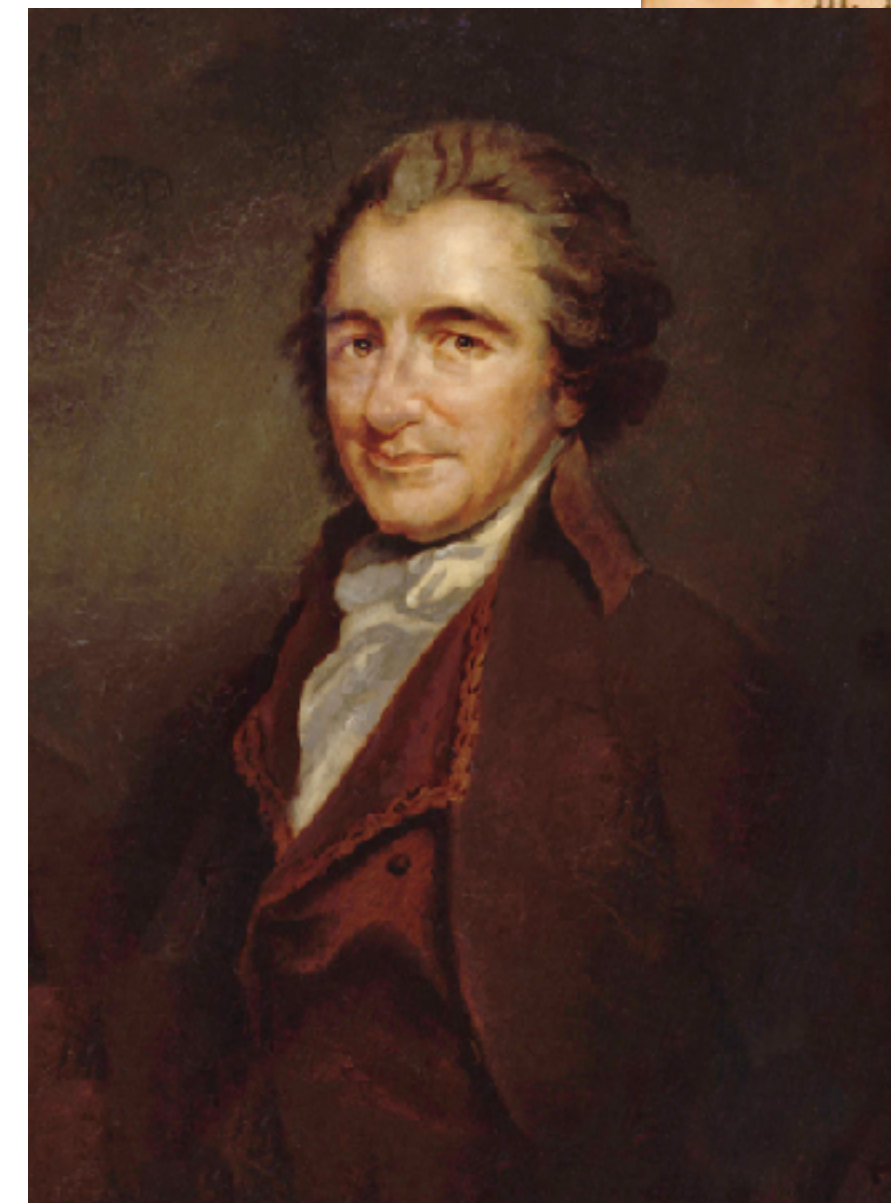
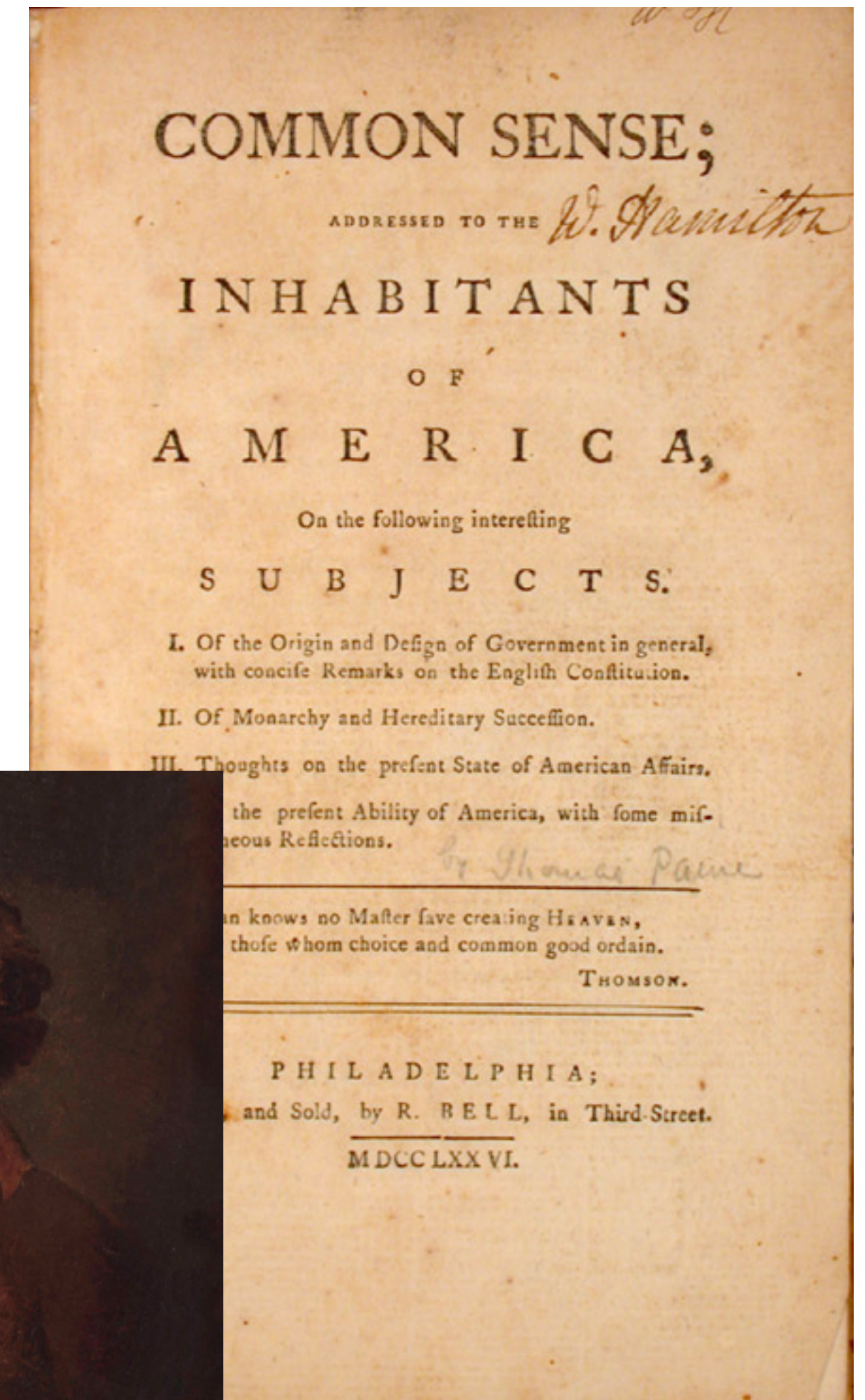




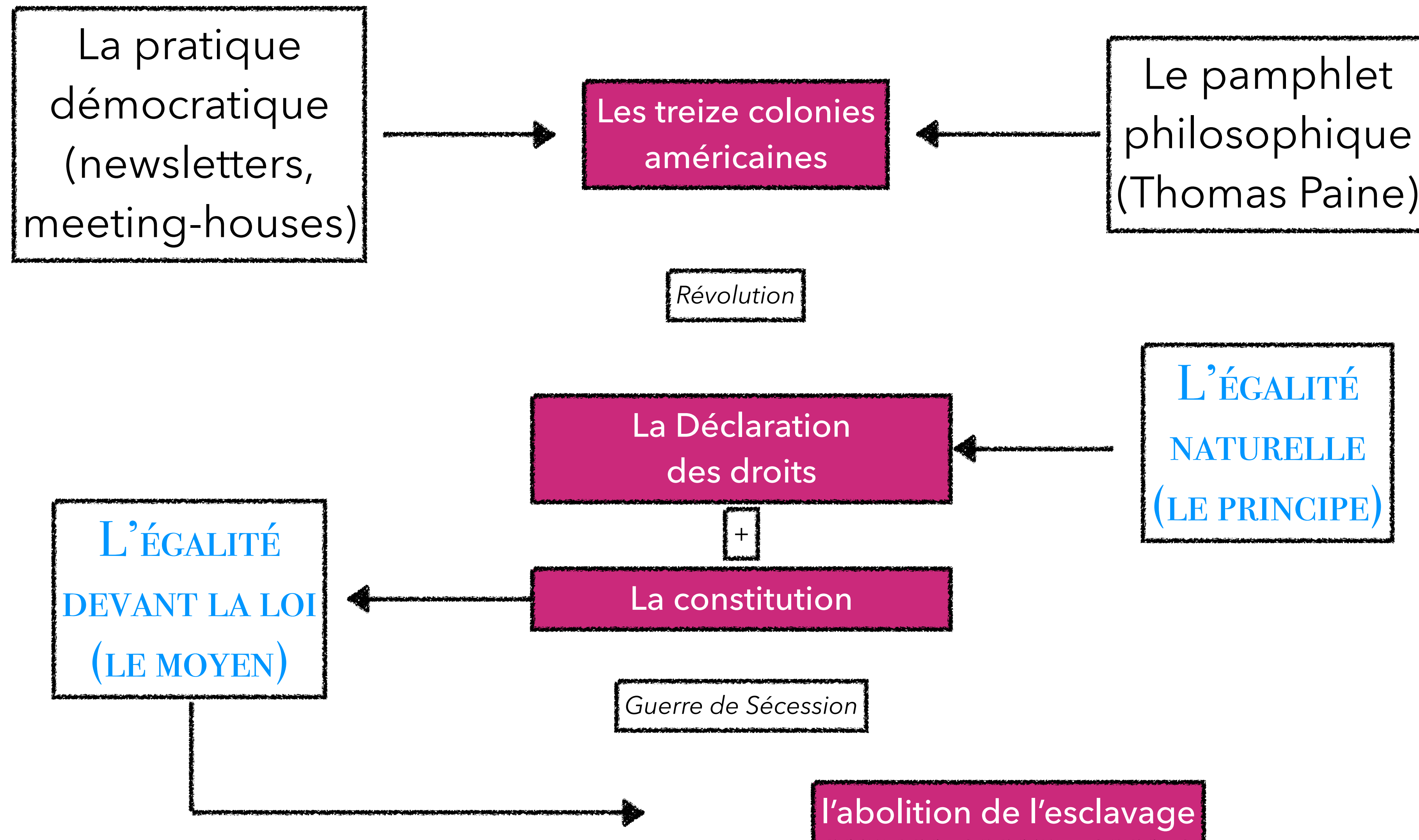
**INTERMÈDE : L'EXPÉRIENCE AMÉRICAINE,
UN PAS DÉCISIF VERS LE DROIT À L'ÉGALITÉ**

Thomas Paine, *The common sense* (1776)

« **Les** hommes étant originellement égaux dans l'ordre de la création, cette égalité n'a pu être détruite que par des circonstances subséquentes (...). L'oppression est souvent la conséquence des richesses ; elle n'en est jamais ou presque jamais la source. »



La construction empirique de l'égalité juridique



La déclaration unanime des treize états unis d'amérique (1776)



« **NOUS** *tenons pour évidentes pour elles-mêmes les vérités suivantes : tous les hommes sont créés égaux ; ils sont doués par le Créateur de certains droits inaliénables ; parmi ces droits se trouvent la vie, la liberté et la recherche du bonheur. »*



DEUXIÈME TEMPS : LE DROIT RÉVOLUTIONNAIRE,
ENTRE ÉGALITÉ JURIDIQUE ET INÉGALITÉS CITOYENNES

Joseph-Emmanuel Sieyès (1748-1836)

Qu'est-ce que le Tiers-Etat ?

Tout.

Qu'a-t-il été jusqu'à présent ?

Rien.

Que demande-t-il ?

À devenir quelque chose... »



Une question de principe et de mandats...

5 JUILLET 1788 : CONVOCATION DES ÉTATS-GÉNÉRAUX

5 MAI 1789 : PREMIÈRE RÉUNION DES ÉTATS-GÉNÉRAUX

LA QUESTION JURIDIQUE DE LA VÉRIFICATION DES MANDATS

17 JUIN 1789 : PROCLAMATION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

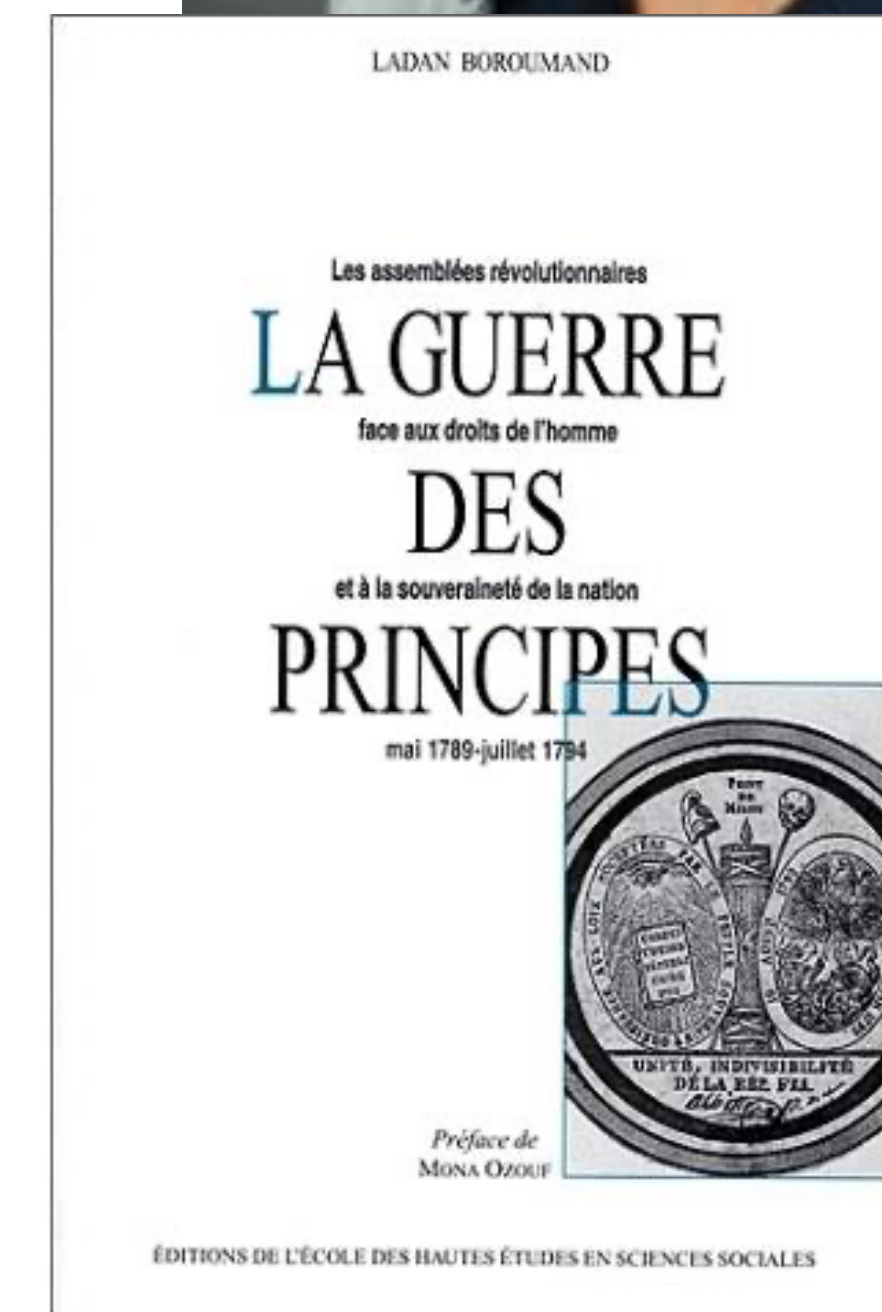
20 JUIN 1789 : SERMENT DU JEU DE PAUME

23 JUIN 1789 : CRIME DE LÈSE-NATION

14 JUILLET 1789 : PRISE DE LA BASTILLE

4 AOÛT 1789 : ABOLITION DE PRIVILÈGES

26 AOÛT 1789 : DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN



L'égalité dans les déclarations de droits (1789 - 1795)

D.D.H.C. du 26 août 1789

Art. 1er. - Les hommes naissent et demeurent libres et **égaux en droits**.

Art. 6. - La Loi est l'expression de la volonté générale. Tous les Citoyens ont droit de concourir personnellement, ou par leurs Représentants, à sa formation. Elle doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. Tous les Citoyens étant **égaux** à ses yeux sont **également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics**, selon leur capacité, et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents.

D.D.H.C. du 24 juin 1793

Article 3. - Tous **les hommes sont égaux par nature** et devant la loi.

D.D.H.C. du 22 août 1795

Article 3. - **L'égalité** consiste en ce que la loi est la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. L'égalité n'admet **aucune distinction** de naissance, **aucune hérédité** de pouvoirs.

Les limites de l'égalité selon Condorcet

« ...n'ont-ils pas violé le principe de l'égalité des droits, en privant tranquillement *la moitié du genre humain* de celui de concourir à la formation des lois, en excluant les femmes du droit de cité ? Est-il une plus forte preuve du pouvoir de l'habitude même sur les hommes éclairés, que de voir invoquer le principe de l'égalité des droits en faveur de trois ou quatre cens hommes qu'un préjugé absurde en avait privés, et l'oublier à l'égard de douze millions de femmes ? Pour que cette exclusion ne fût pas un acte de tyrannie, il faudrait ou prouver que les droits naturels des femmes ne sont pas absolument les mêmes que ceux des hommes, ou montrer qu'elles ne sont pas capables de les exercer. Or, les droits des hommes résultent uniquement de ce qu'ils sont des êtres sensibles, susceptibles d'acquérir des idées morales, et de raisonner sur ces idées ; ainsi les femmes ayant ces mêmes qualités, ont *nécessairement des droits égaux.* »

(Sur l'admission des femmes au droit de cité, 3 juillet 1790)

L'égalité selon Olympe de Gouges

« HOMME, es-tu capable d'être juste ? C'est une femme qui t'en fait la question ; tu ne lui ôteras pas du moins ce droit. Dis-moi ? Qui t'a donné le souverain empire d'opprimer mon sexe ? Ta force ? Tes talents ? Observe le créateur dans sa sagesse ; **parcours la nature dans toute sa grandeur**, dont tu sembles vouloir te rapprocher, et donne-moi, si tu l'oses, l'exemple de cet empire tyrannique.

Article I.

La Femme naît libre et **demeure égale à l'homme en droits**.
Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune. »



DÉCLARATION DES DROITS DE LA FEMME ET DE LA CITOYENNE,

A décréter par l'Assemblée nationale dans ses dernières séances ou dans celle de la prochaine législature.

PRÉAMBULE.

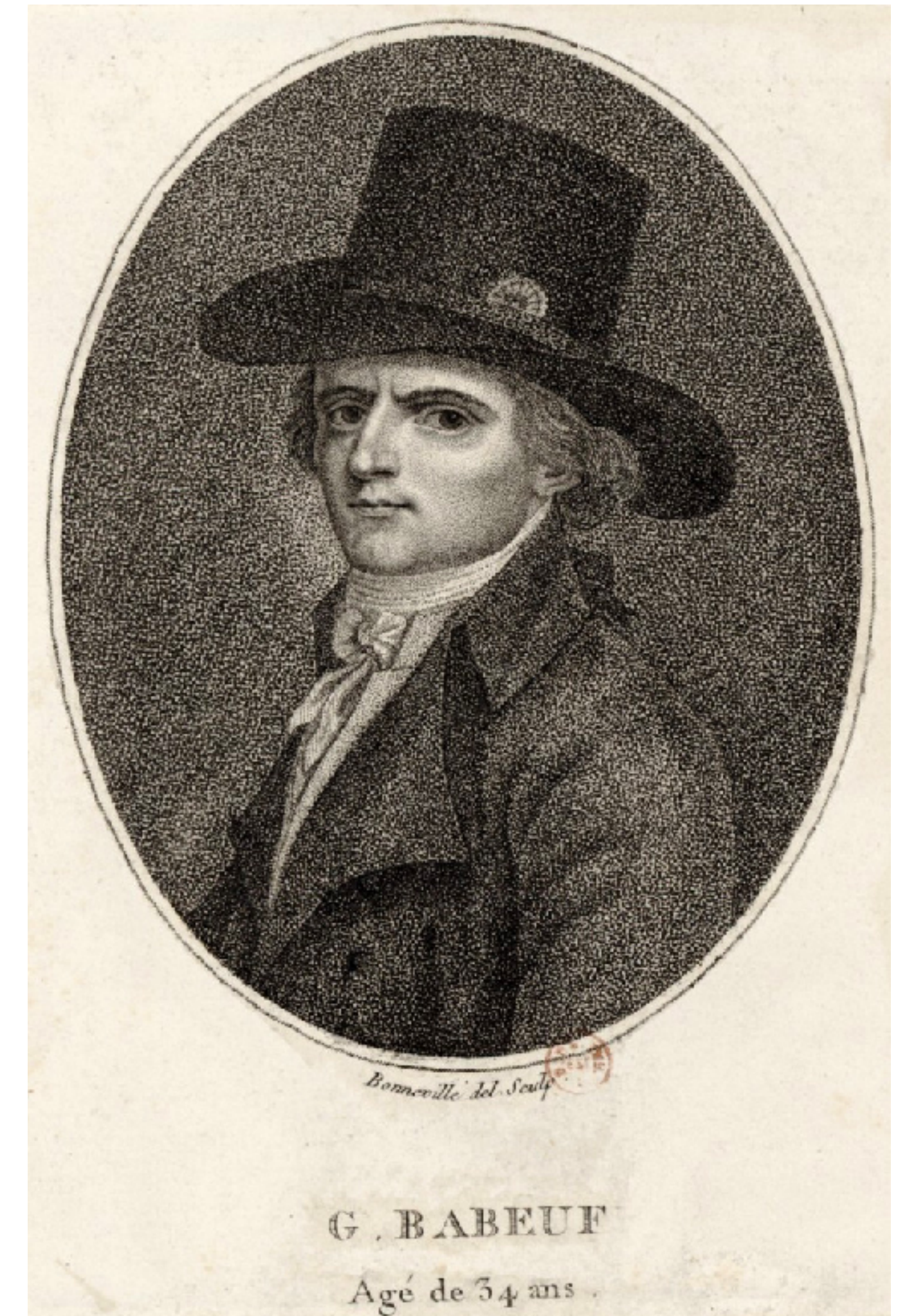
Les mères, les filles, les sœurs, représentantes de la nation, demandent d'être constituées en assemblée nationale. Considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de la femme, sont les seules causes des maux publics et de la corruption des gouvernements, ont résolu d'exposer dans une déclaration solennelle, les droits naturels, inaliénables et sacrés de la femme, afin que cette déclaration, constamment présente à tous les membres du corps social, leur rappelle sans cesse leurs droits et leurs devoirs, afin que les actes du pouvoir des femmes, et ceux du pouvoir des hommes pouvant être à chaque instant comparés avec le but de toute institution politique, en soient plus respectés, afin que les réclamations des citoyennes, fondées désormais sur des principes simples et incontestables, tournent toujours au maintien de la constitution, des bonnes mœurs, et au bonheur de tous.

En conséquence, le sexe supérieur en beauté comme en courage, dans les souffrances maternelles, reconnaît et déclare, en présence

Gracchus Babeuf (1760 - 1797)

« *Disparaissez enfin, révoltantes distinctions de riches et de pauvres, de grands et de petits, de maîtres et de valets, de gouvernants et de gouvernés. (...) L'instant est venu de fonder la République des Égaux, ce grand hospice ouvert à tous les hommes. L'organisation de l'égalité réelle, la seule qui réponde à tous les besoins... »*

(La Conjuratation des Égaux, 1796)





TROISIÈME TEMPS : L'ÉGALITÉ AU XIXÈME SIÈCLE,
ENTRE POSITIVISME JURIDIQUE ET QUESTION SOCIALE



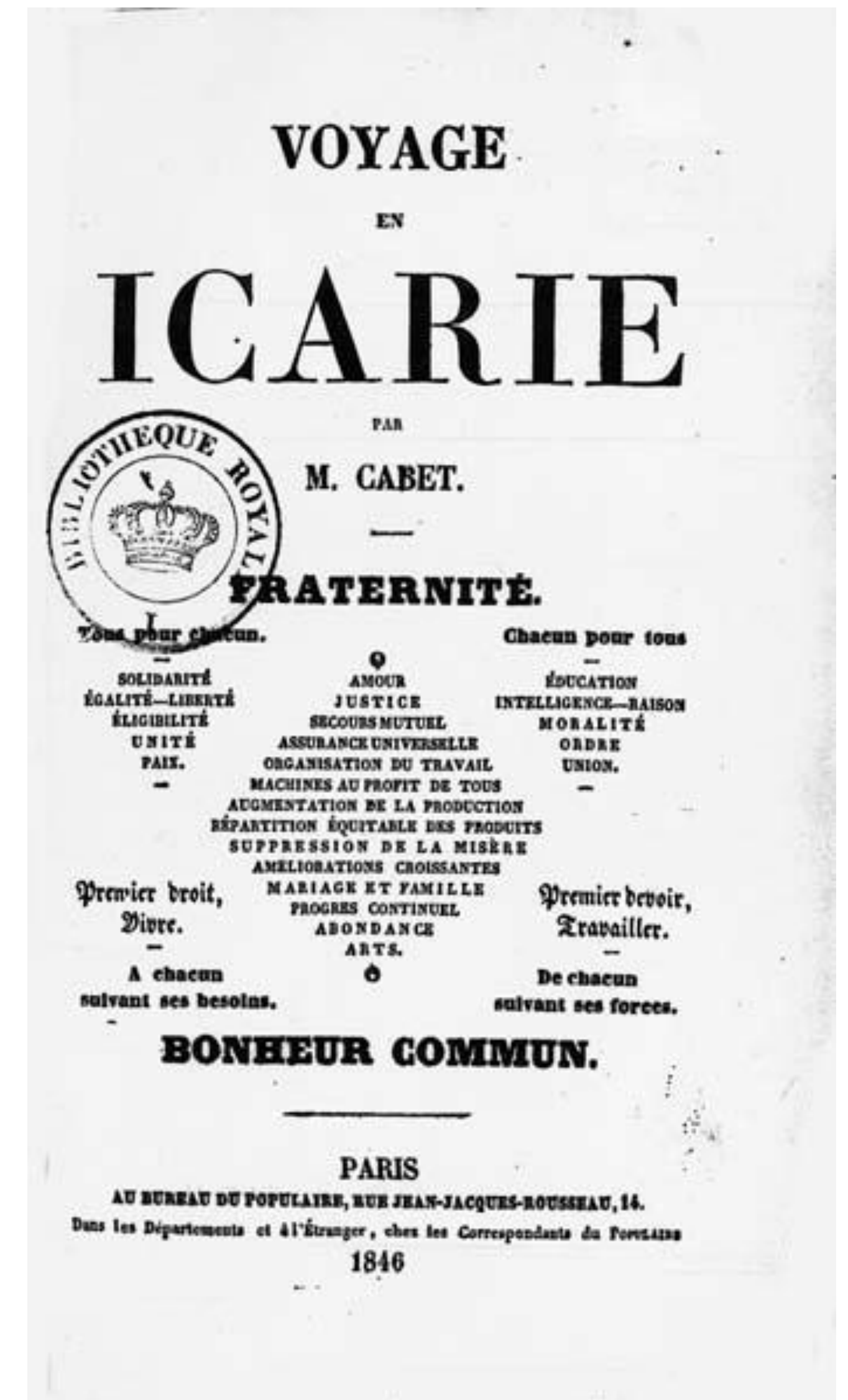
Étienne Cabet, Voyage en Icarie (1840)

« Je pris donc la plume pour rédiger un programme, un plan, comme le mathématicien pour résoudre un problème... »

« Le comité a tout prévu et tout discuté ; le Peuple ou la Loi a tout réglé (...) celui qui négligerait son éducation civique serait privé de l'exercice de ses droits de citoyen »

« Jamais, en Icarie, on ne voit un homme s'emparer de la meilleure place pour en priver une femme »

« Les filles de cinq à seize ans dans la même classe que les garçons du même âge (...) dès l'enfance, dans la famille et dans l'école, nous habituons les garçons à respecter toutes les filles comme leurs propres sœurs (...) un génie transcendant [les] place au premier rang dans la médecine, le professorat, l'éloquence, la littérature, les beaux-arts et même l'astronomie »



Joseph Déjacque, L'humanisphère (1859)

« Que va faire l'intelligence ? (...) Fera-t-elle tomber les barrières naissantes de la propriété ? Fondera-t-elle l'ordre anarchique dans l'égalité et la liberté ou, — urne funéraire, essence de mort, — fondera-t-elle l'ordre arbitraire dans la hiérarchie et l'autorité ?

« Comme le monde physique avait eu son déluge, alors le monde moral eut aussi le sien. La foi religieuse submergea les consciences, porta la dévastation dans les esprits et les cœurs. (...) La révolte de l'esclave contre le maître fut étouffée par le leurre des récompenses célestes ou des punitions infernales. La femme fut dégradée de ses titres à l'appellation humaine, déchue de son âme (...) La famille, étagée en pyramide avec le chef à la tête, enfants, femme et serviteurs à la base, la famille fut cimentée et bénie, et vouée à la perpétuation du mal ».

Bibliothèque des " Temps Nouveaux ..

Joseph DEJACQUES



L'HUMANISPHÈRE

N° 14 — PRIX : Un Franc

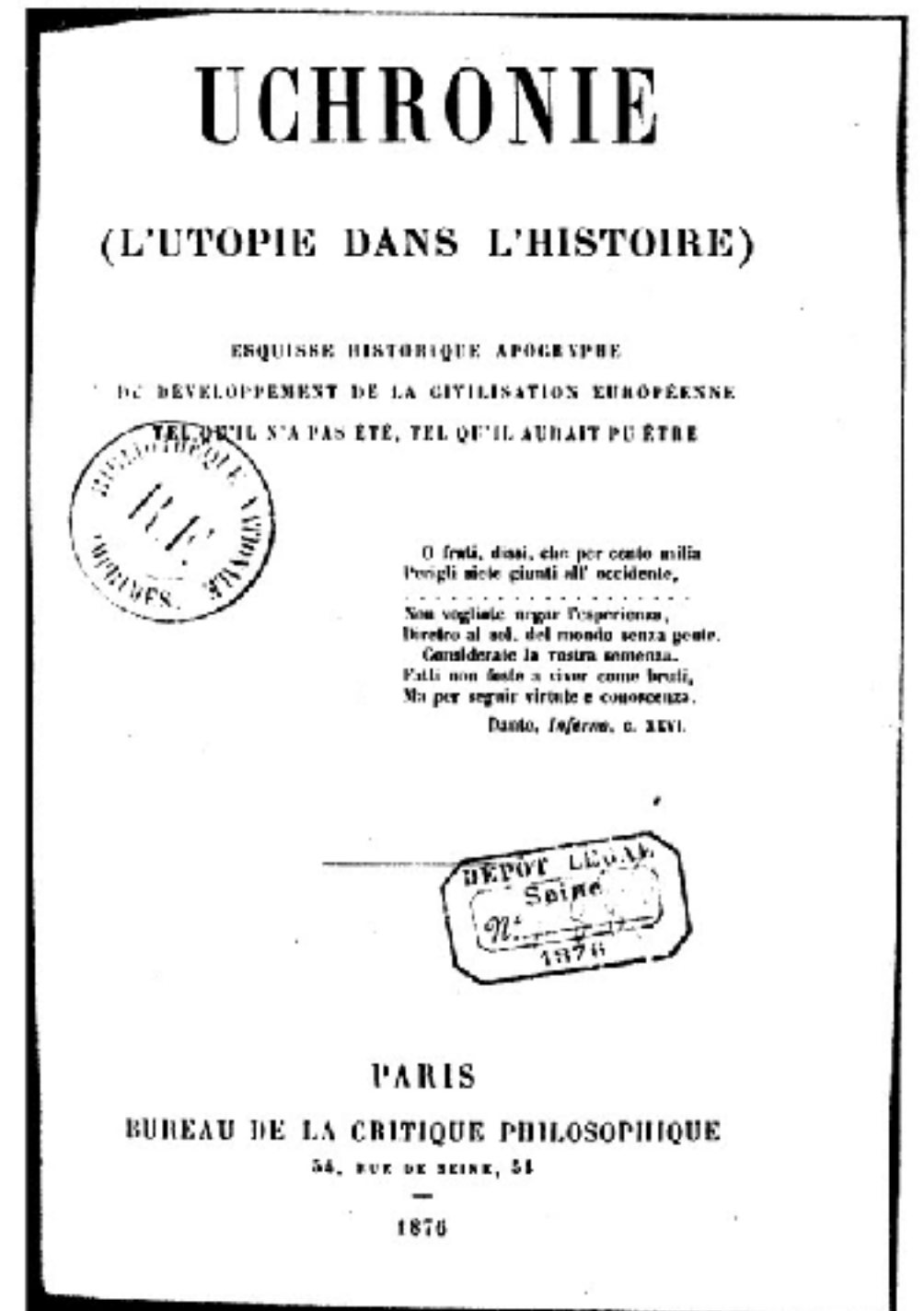
S.R.
14750
(4)

ADMINISTRATION
51, rue des Eperonniers,
BRUXELLES (F₂₀)
EXPOSITION
(N° 6.5 1752)

-13361

Charles Renouvier et l'Uchronie (1876)

- 1° DROIT DE CITÉ RECONNU À TOUT HABITANT LIBRE OU AFFRANCHI DES PROVINCES OCCIDENTALES.
- 2° CESSION DES TERRES INCULTES DE L'ITALIE ET DE LA GAULE AUX CITOYENS QUI S'ENGAGENT À LES CULTIVER.
- 3° AFFRANCHISSEMENT DE TOUT ESCLAVE QUI AURAIT CULTIVÉ PENDANT TROIS ANS LA TERRE DE SON MAÎTRE.
- 4° SUPPRESSION DES FERMES ET RÉGIES DE L'IMPÔT ; ABOLITION DES PÉAGES ET DROITS DE VENTE.
- 5° IMPOSITION DU SERVICE MILITAIRE À TOUT CITOYEN.
- 6° INSTITUTIONS D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET MORALE À L'USAGE DE TOUS LES CENTRES DE POPULATION ET DES ARMÉES ; ENSEIGNEMENT DE LA PHILOSOPHIE ET DES LETTRES, DES PRINCIPES DE L'HUMANITÉ ET DES LOIS DE L'ÉTAT.
- 7° INTERDICTION DES DROITS DU CITOYEN À TOUT HOMME QUI SE RECONNAÎT CHRÉTIEN.
- 8° EXTENSION DES DROITS CIVILS DES FEMMES, DES ENFANTS ET DES ESCLAVES (...) CONFORMÉMENT AU PRINCIPE GÉNÉREUX DE LA MORALE PHILOSOPHIQUE : L'AMOUR DU GENRE HUMAIN, ET AUX RÈGLES INVIOUABLES DE L'ÉTERNELLE JUSTICE ; RECONNAISSANCE DES DROITS NATURELS D'ÉGALITÉ ET DE LIBERTÉ ; ATTACHEMENT AU CARACTÈRE SACRÉ DE LA LOI, QUI SERA DÉSORMAIS NON PLUS L'ARBITRAIRE DES LÉGISLATEURS, MAIS UN CONTRAT DE LA RÉPUBLIQUE AVEC ELLE-MÊME.

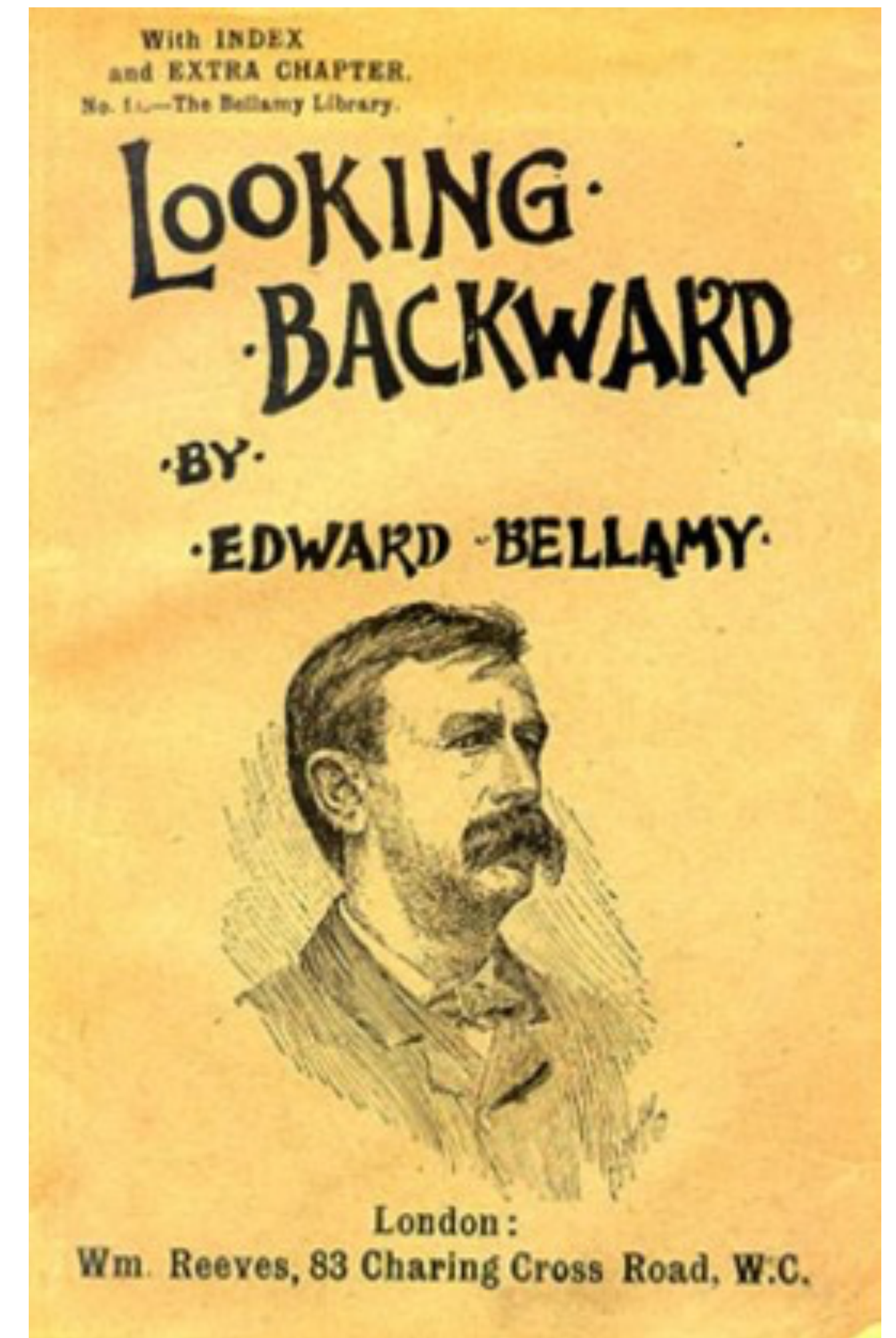


Edward Bellamy, Looking backward (1887)

« Les échanges constituaient le commerce, et l'argent en était l'intermédiaire indispensable. Mais, dès que la Nation est devenue le seul producteur de toutes les commodités de la vie, l'échange entre les individus n'eut plus de raison d'être (...) »

« Un crédit, correspondant à sa part du produit annuel de la nation, est ouvert à chaque citoyen, au commencement de l'année (...) »

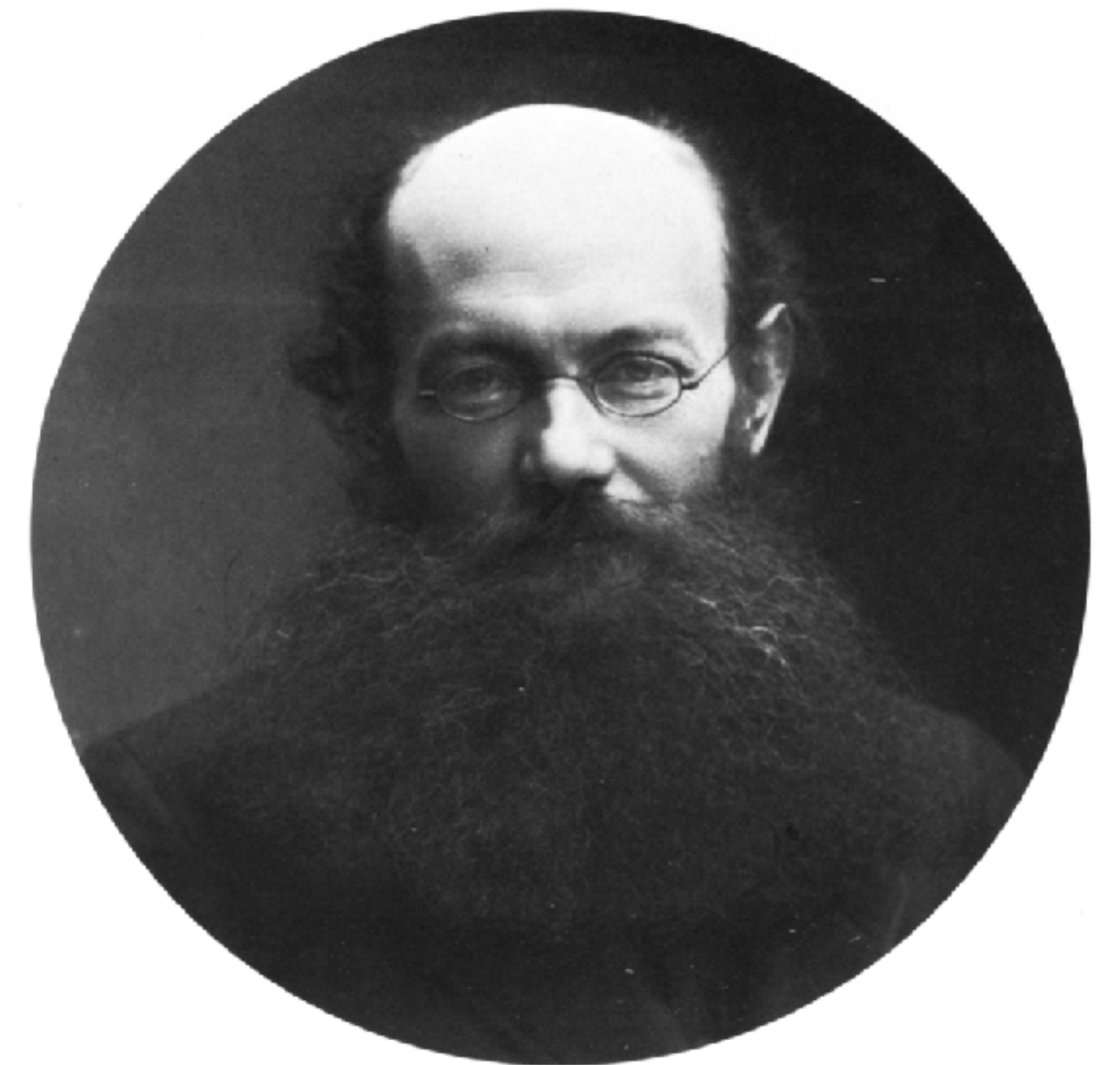
« On lui délivre une carte de crédit, au moyen de laquelle, il se procure, quand il veut, dans les magasins nationaux établis dans toutes les communes, tout ce qu'il peut désirer » »



Pierre Kropotkine et l'égalité anarchique (1892)

« Nous sommes des utopistes, c'est connu. Si utopistes, en effet, que nous poussons notre utopie jusqu'à croire que la révolution devra et pourra garantir à tous le logement, le vêtement et le pain (...) car un peuple qui mangerait à sa faim serait très difficile à maîtriser.

« Du jour où l'on frappera la propriété privée sous une de ses formes, — foncière ou industrielle, — on sera forcé de la frapper sous toutes les autres... »



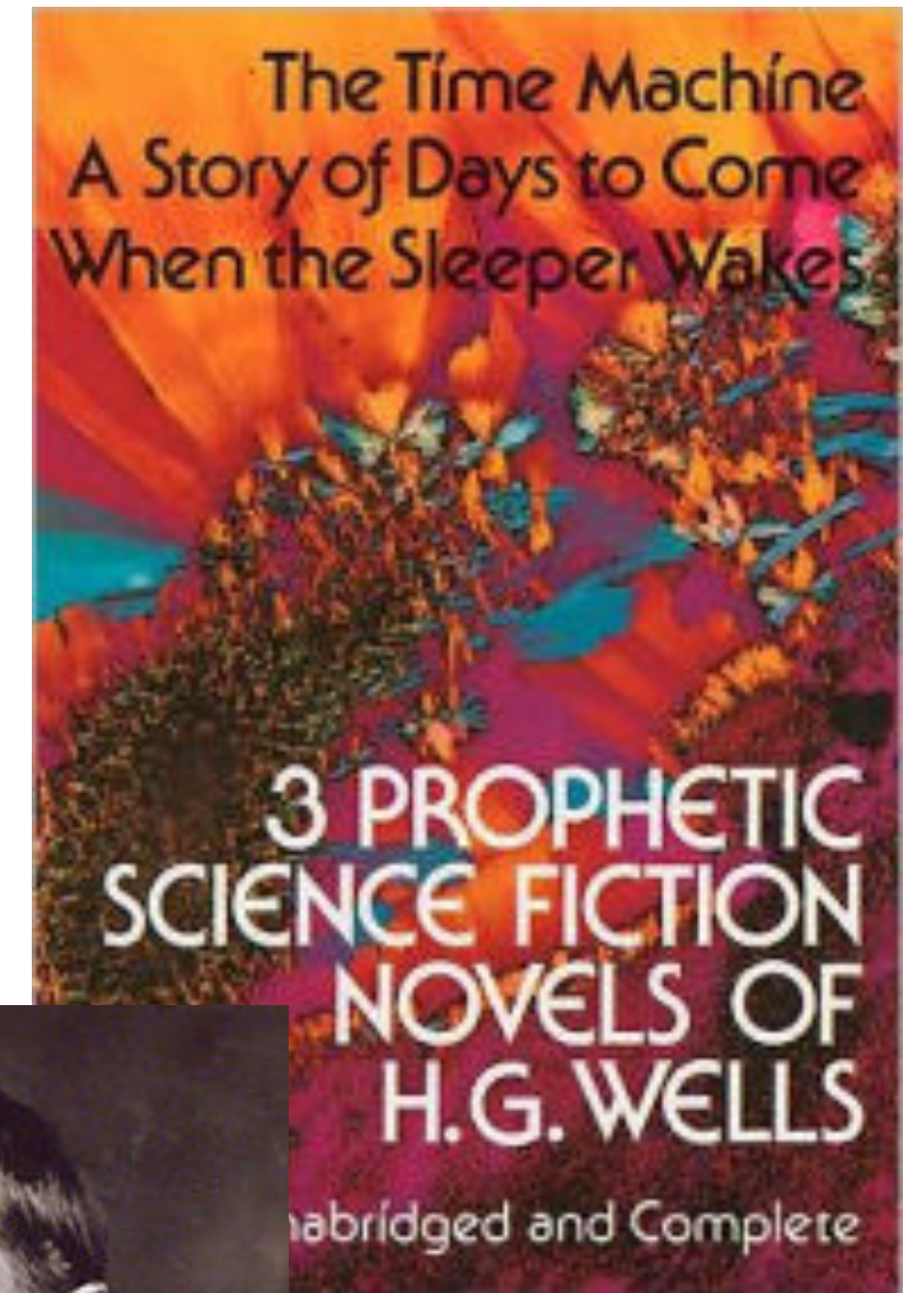
La conquête du Pain, 1892



**CODA : LES LEÇONS SOCIÉTALES
DOUCES-AMÈRES DE LA SCIENCE-FICTION**

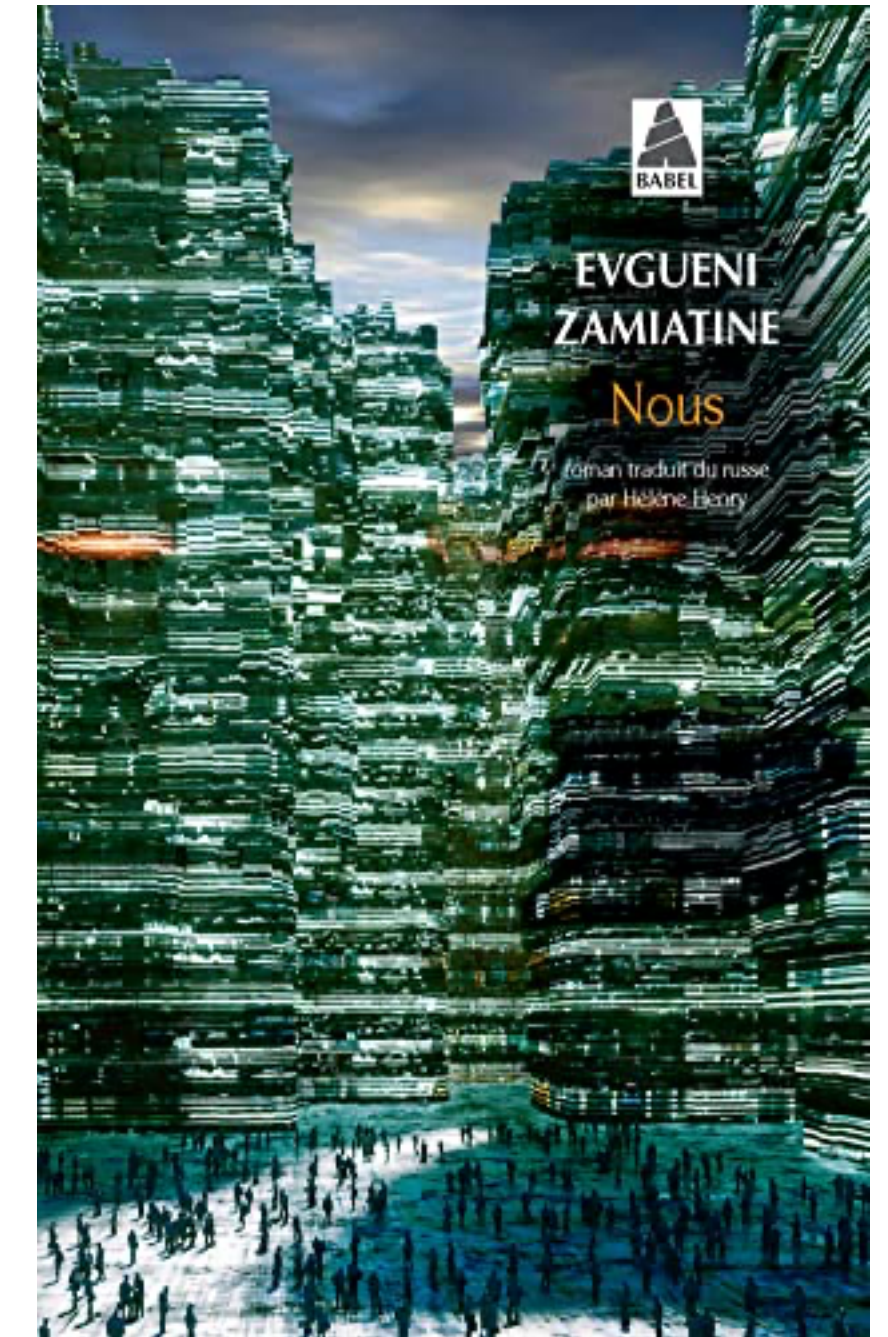
H. G. Wells : de l'utopie à la science-fiction

« Les améliorations des moyens locomoteurs qui commencèrent avec les chemins de fer et qui, un siècle à peine après, s'était terminée avec les véhicules automobiles et les routes brevetées, amenèrent nécessairement la concentration de l'humanité dans des villes d'une colossale énormité et provoquèrent une révolution complète dans la vie humaine (...) ».



Evgueni Zamiatine : les leçons de la dystopie

« Figurez-vous un carré, vivant, admirable, qui serait obligé de parler de lui, de sa vie. La dernière chose qu'il penserait à dire c'est que ses quatre angles sont égaux, il ne s'en aperçoit même pas, tant cela lui est familier, quotidien. Je suis tout le temps comme ce carré. Le billet rosé et tout ce qui s'y rattache est, pour moi, ce que l'égalité de ses angles est au carré, mais pour vous c'est peut-être plus obscur encore que le binôme de Newton. Voilà, un des sages de l'antiquité, sans doute par hasard, a dit une parole intelligente: « L'Amour et la Faim mènent le monde. » Par conséquent, pour mener le monde, l'homme doit dominer ces deux souverains. »



Nous Autres, 1920

Les sociétés de l'abondance automatisée

À propos du *Cycle de la Culture* de Iain Banks.

« Le règne de la nécessité y a été largement transcédé. Dans la Culture, les problèmes de sécurité existentielle ne se posent plus. Son degré de développement technologique a permis de faire disparaître toutes les raretés matérielles, de même que les attaches planétaires. La Culture est **l'horizon hypothétique d'une humanité libérée des contraintes physiques** et pouvant se consacrer sans honte à un hédonisme généralisé (ou en tout cas sans obligation d'avoir une activité « professionnelle »).

L'ENVIRONNEMENT A UNE HISTOIRE

JANNICK RUMPALA

Hors des décombres du monde

Écologie, science-fiction et éthique du futur

« Rien ni personne n'est exploité... »



« Le degré d'avancement technique semble avoir permis d'automatiser les fonctions de base à partir desquelles une société est capable de se perpétuer, les fonctions les plus élaborées étant reportées sur les « Mentaux » (par exemple comme « Moyeux » pour ceux gérant les gigantesques anneaux spatiaux des « orbitales »). Pour les humanoïdes intégrés à la Culture, **plus besoin de travailler**, puisque les tâches ingrates peuvent être confiées à des machines moins évoluées et sans conscience. L'argent n'est plus utile puisque les raretés matérielles ont disparu.

Iain M. Banks élimine en somme un bon nombre de facteurs produisant de la domination. Comme il l'explique lui-même dans une longue note complémentaire : « **En gros, au sein de la Culture, rien ni personne n'est exploité.** Il s'agit fondamentalement d'une société automatisée au niveau des processus manufacturiers, où l'intervention humaine se résume à une occupation impossible à distinguer du jeu ou du hobby. Les machines n'y sont pas exploitées non plus ; l'idée ici est que toutes les tâches peuvent être automatisées de telle manière qu'elles puissent être exécutées par des machines maintenues bien au-dessous de la conscience potentielle »